

Tu as des questions ? Tu peux...
> appeler le :

N° Vert 0 800 100 125

> envoyer un mail à :
chequeslivres@region-bretagne.fr

> te connecter sur :
www.bretagne.fr

QUI a mis le feu à
ROME ?

QUI DONC A LANCÉ
L'APPEL DU 18 JUIN ?

Peut-on réfuter les lois de
M E N -
D E L ?

Puis-je savoir
CE QUE JE SUIS ?

? *Julien
Sorel
aime-t-il
vraiment
M^{me} de
Rênal ?*
Que tal ?

QUEL EST LE SYMBOLE DU
CÉSIUM ?

« YES WE CAN »
c'est-à-dire ?

Combien
faut-il
d'eau pour produire
un kilo d'aluminium ?

Rosa Parks, Mandela, Louise Michel ?

C'est qui la bête humaine ?

→ **POURQUOI Marat
n'aime pas les baignoires ?**

KOMZ A REZ BREZHONEG ? *

Êtes-vous Candide ?

Mais C'EST QUOI cet effet Joule ?

Connaissez-vous le nom de perturbateurs endocriniens ?

La mitose
est-elle un
processus
commun à tous
les eucaryotes ?

TU OAZ
TI GALO ? *

QU'EST-CE
QU'UN RIFT
CONTINENTAL ?

$I = \int_0^1 e^{x^2} (\ln x)^n dx$

QUI a mis le feu à
ROME ?

QUI DONC A LANCÉ
L'APPEL DU 18 JUIN ?

Peut-on réfuter les lois de
M E N -
D E L ?

Puis-je savoir
CE QUE JE SUIS ?

? *Julien
Sorel
aime-t-il
vraiment
M^{me} de
Rênal ?*
Que tal ?

Mais C'EST QUOI cet effet Joule ?

QUEL EST LE SYMBOLE DU
CÉSIUM ?

« YES WE CAN »
c'est-à-dire ?

Combien
faut-il
d'eau pour produire
un kilo d'aluminium ?

Rosa Parks, Mandela, Louise Michel ?

C'est qui la bête humaine ?

→ **POURQUOI Marat
n'aime pas les baignoires ?**

KOMZ A REZ BREZHONEG ? *

Êtes-vous Candide ?

COMMENT résoudre les
conflits par la
NON-VIOLENCE ?

La mitose
est-elle un
processus
commun à tous
les eucaryotes ?

TU OAZ
TI GALO ? *

QU'EST-CE
QU'UN RIFT
CONTINENTAL ?

$I = \int_0^1 e^{x^2} (\ln x)^n dx$



Conseil régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton
CS 21101 – 35 711 Rennes Cedex 7
bretagne.fr



Chèques > LIVRES 2011

Guide pratique



* EDUCATION *

Avril 2011 – Direction de la relation aux citoyens/Région Bretagne – Imprimé sur papier 100 % recyclé

LES CHÈQUES-LIVRES, UN PAS DE PLUS VERS L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Depuis 2004, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active de soutien aux familles en participant notamment à l'acquisition des manuels scolaires des lycéennes et lycéens.

Pas moins de 120 000 élèves des lycées bretons des filières générale, technologique et professionnelle bénéficient chaque année de l'aide régionale.

Un chèque d'une valeur de 60 € est remis à chaque élève par son lycée pour acheter ou louer des manuels neufs ou d'occasion. Dans ce guide, figurent toutes les informations nécessaires à leur bonne utilisation.

Je souhaite que ce dispositif, tout en réduisant les dépenses scolaires pour les familles, contribue à la réussite des lycéennes et lycéens bretons dans leur parcours de formation.

CHEKENNOÙ-LEVRIOÙ, UR PAZ OUZHPENN WAR-DU AR MEMES CHAÑSOÙ

Abaoe 2004 en em ouestlomp da gas ur politikerezh war-raok evit souten ar familhoù en ur akuizitañ levrioù skol, dreist-holl, da holl liseidi ha liseadezed Breizh. 120 000 skoliad, enskrivet e liseoù Breizh evit heuliañ hentadoù hollek, teknologel ha micherel, a vez roet skoazell dezho bep bloaz gant ar Rannvro. Ur chekennaoueg 60 € a vez roet war-eeun da bep lisead gant e lise evit prenañ pe evit feurmiñ dornlevrioù ha pa vefent nevez pe eildorn. Er sturlevr-mañ e kavot an holl ditouroù zo ezhomm evit implijout anezho diouzh ar gwellañ.

Souetih a ran e sikouro holl liseidi Breizh d'ober berzh en o studioù hag e lakay dispignoù ar familhoù evit ar skol da zigreskiñ war an dro.

JEAN-YVES LE DRIAN

Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

J. Le Drian

J'ai des chèques-livres, à quoi me servent-ils ?

Le chèque-livre, c'est **une aide directe du Conseil régional** qui te permet d'acheter ou de louer, auprès d'un réseau de partenaires, des livres scolaires neufs ou d'occasion. **Tous les livres scolaires sont concernés**, qu'il s'agisse de manuels ou d'œuvres littéraires figurant sur la liste d'ouvrages transmise par ton lycée, ou de dictionnaires, cahiers d'exercice....

Y a-t-il des conditions particulières pour que j'en bénéficie ?

Non, **toutes les lycéennes et tous les lycéens de Bretagne** de l'enseignement général, technologique et professionnel **bénéficient des chèques-livres**.

Pour obtenir mes chèques-livres, que dois-je faire ?

C'est très simple. **Tu n'as aucune démarche particulière à effectuer**. Un chèque contenant 6 chèques de 10 euros d'une valeur totale de 60 euros te sera remis, directement dans ton lycée, contre signature. Chaque lycée est libre de distribuer les chèques-livres soit à la fin de l'année scolaire 2010-2011 soit au début de l'année scolaire 2011-2012.

Comment puis-je les utiliser ?

Le chèque est **valable uniquement dans le réseau de partenaires de la Région Bretagne (libraires, associations)**. Tu peux utiliser un ou plusieurs chèques-livres pour le même achat ou la même location et ce chez un seul partenaire ou chez plusieurs partenaires. La liste des partenaires est consultable dans ton lycée ainsi que sur le site Internet de la Région **www.bretagne.fr**

Si le prix de mon livre est supérieur au montant d'un chèque, que se passe-t-il ?

Il te suffit de faire l'appoint ou bien de compléter en te servant d'un autre chèque.

Et si le prix de mon livre est inférieur au montant du chèque ?

Dans ce cas, **aucune contrepartie ne te sera versée**. Le solde du chèque est inutilisable et il n'y a pas de remboursement possible. **Tu as donc intérêt à grouper tes achats** pour arriver à des montants au moins égaux à un ou plusieurs chèques.

Puis-je utiliser mes chèques-livres toute l'année ?

Non, attention, leur **validité est limitée** dans le temps. Tu peux les utiliser dès que tu les reçois et jusqu'au **samedi 17 décembre inclus**. Au-delà, ils n'ont plus de valeur et ne sont ni échangeables ni remboursables.